

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3544

Approbation et autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un local du domaine privé à titre gratuit, situé 79 rue Etienne Richerand à Lyon 3e, au profit du comité de coordination des associations du quartier Vilette Paul Bert - EI n° 03199

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 DECEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BOUZERDA (pouvoir à M. BRUMM), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme BURILLON (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BERNARD (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2017/3544 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DU DOMAINE PRIVE A TITRE GRATUIT, SITUE 79 RUE ETIENNE RICHERAND A LYON 3E, AU PROFIT DU COMITE DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS DU QUARTIER VILLETTE PAUL BERT - EI N° 03199 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 décembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le comité de coordination des associations du quartier Vilette Paul Bert est une association créée en 1981 et composée des représentants des associations adhérentes ayant des activités sociales, culturelles ou sportives au service du quartier Vilette Paul Bert dans le 3^e arrondissement.

Ce comité a pour but de favoriser la concertation entre les associations, d'aider au développement de la vie associative, de réaliser des actions en commun et de coordonner l'utilisation des locaux occupés par les associations membres.

Cette maison de quartier bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit par la Ville de Lyon d'un local du domaine privé, d'une superficie de 90 m² environ en rez-de-chaussée, situé au 79 rue Etienne Richerand à Lyon 3^e.

Cette convention, qui a pour objet de définir les modalités techniques et administratives de cette mise à disposition du bien immobilier, sera modifiée à l'article « 1.6.2 Charges et fluides » afin d'inclure la prise en charge des fluides par l'association bénéficiaire.

Pour information, il est précisé que la valeur locative annuelle des locaux est estimée à 12 120 euros.

Compte tenu de l'intérêt des activités développées, il est proposé la poursuite du soutien de la Ville de Lyon au comité de coordination des associations (CCA) du quartier Vilette Paul Bert par le renouvellement de la convention de mise à disposition du local précité et ce, jusqu'au 31 décembre 2020.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1. La convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association comité de coordination des associations du quartier Vilette Paul Bert, concernant la mise à disposition, pour 3 ans, du local situé 79 rue Etienne Richerand à Lyon 3^e, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY